

LISTE DE MARCHANDISES D'EXPORTATION
CONTRÔLÉE**Question n° 41—L'hon. M. Martin:**

1. Le gouverneur en conseil a-t-il inscrit quelque article sur la liste de marchandises d'exportation contrôlée (décret du conseil C.P. 1958-1158 et ses modifications) afin d'assurer un approvisionnement et une distribution de cet article au Canada qui fussent aux besoins de la défense ou autres?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels articles ont été ainsi inscrits sur la liste de marchandises d'exportation contrôlée?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est oui. Voici la réponse à la deuxième question: les pancréas de bovins et de veaux, les truies de la race Lacombe, les bûches de toutes sortes (de bois), le bois de pâte de toutes essences (de bois), les rebuts de fer et d'acier, les rails usagés et les essieux usagés de wagons de chemins de fer, et le gaz hélium.

CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
À OTTAWA—PARTICIPATION DE QUÉBEC**Question n° 42—M. Pigeon:**

1. Le ministère du Commerce a-t-il tenu, récemment, une conférence des délégués commerciaux du Canada?
2. Dans le cas de l'affirmative, à quel endroit et à quelles dates a-t-on tenu cette conférence?
3. A-t-on invité des représentants des gouvernements provinciaux à assister ou à participer à cette conférence?
4. Dans le cas de l'affirmative, à quel ministre, sous-ministre ou fonctionnaire du gouvernement de la province de Québec a-t-on adressé cette invitation?
5. Sous quelle forme a-t-on fait cette invitation?
6. A-t-on reçu une réponse du gouvernement de la province de Québec ou de l'un ou l'autre de ses fonctionnaires?
7. Dans le cas de l'affirmative, quelle en était la teneur?
8. Le gouvernement de la province de Québec était-il représenté à cette conférence? Dans le cas de l'affirmative, par quel ministre, sous-ministre ou autre fonctionnaire?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est oui. Voici la réponse à la deuxième question: à Ottawa, du 30 novembre au 16 décembre 1960 inclusivement. La réponse à la troisième question est oui. Voici la réponse à la quatrième question: M. René Tremblay, sous-ministre, ministère du Commerce, Québec.

Voici la réponse à la question n° 5: une lettre, en date du 17 novembre, de M. James A. Roberts, sous-ministre, ministère du Commerce, Ottawa, à M. René Tremblay. La réponse à la question n° 6 est oui. Voici la réponse à la question n° 7: un appel téléphonique à M. James A. Roberts disant que M. René Tremblay, accompagné de M. P. R. Hyndman, directeur, Direction de l'expansion industrielle, ministère du Commerce,

[L'hon. M. Hees.]

Québec, désirait participer à la conférence. La réponse à la question n° 8 est oui: par M. René Tremblay et M. P. R. Hyndman.

EXPORTATION DES PRODUITS DE
L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE**Question n° 43—M. Pigeon:**

1. Le gouvernement de la province de Québec a-t-il conclu avec le gouvernement fédéral ou le ministère du Commerce quelque entente propre à favoriser l'exportation de produits de l'industrie québécoise?

2. Sinon, le gouvernement de la province de Québec a-t-il pris des mesures à cette fin?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, la réponse à la question n° 1 est non. A la deuxième question, je réponds: pas que je sache.

PRÊTS POUR DES MAISONS D'ÉTUDIANTS

Question n° 44—L'hon. M. Pickersgill:

1. Les prêts pour des maisons d'étudiants seront-ils restreints aux 38 institutions énumérées par le ministre des Travaux publics à la page 235 du hansard du 25 novembre 1960?

2. Sinon, quelles autres institutions sont jugées admissibles et en vertu de quelle autorisation a-t-on ajouté à la liste ces autres institutions?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, la réponse au n° 1 est non. La réponse à la partie 2 de la question, c'est que d'autres universités et collèges affiliés de niveau égal sont considérés comme admissibles. Il n'y a pas de liste définitive. Les noms de certaines universités ont été cités uniquement à titre d'exemple.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège à la suite de la réponse donnée par le ministre. Quand la Chambre a été saisie du bill, le ministre nous a dit que la liste qu'il avait fournie comprenait toutes les institutions dont il serait tenu compte à l'égard de ces prêts. Il est vrai qu'à un autre moment, il a affirmé qu'on ajouterait des noms à cette liste. Il me semble que la Chambre a le droit de connaître la liste définitive.

L'hon. M. Walker: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas du tout dit ce que m'attribue le député de Bonavista-Twillingate.

L'hon. M. Pickersgill: Consultez le hansard.

L'hon. M. Pearson: Relisez votre discours dans le hansard.

BUREAU DE POSTE DE RESERVE-MINES (N.-É.)
PÉTITION DE PROTESTATION**Question n° 45—M. Denis:**

1. Le ministère des Postes ou le ministère des Travaux publics a-t-il reçu une pétition de la part des citoyens de Reserve-Mines (N.-É.), s'élevant contre la construction d'un bureau de poste sur le chemin Sydney?